



1993

notice de montage

Tableau de commande "N.U." pour chaudière en fonte "basse température"

1 - Généralités

Le tableau de commande N.U. est destiné à recevoir :

- le régulateur électronique digital RVP 65.130 ou
- le régulateur électronique analogique RVP 51-102 qui régulent la température du chauffage en fonction de l'extérieur.

Le tableau de commande N.U. permet toutefois, dans un premier temps, de faire fonctionner la chaudière "chauffage seul" ou "chauffage + eau chaude sanitaire" en assurant dans ce dernier cas la priorité sanitaire, bien qu'il n'y ait pas de régulateur électronique intégré.

Il suffit pour cela de positionner l'inverseur électrique du tableau de commande sur "manuel". Les fonctions sont alors les suivantes :

a) chauffage seul (sans vanne de mélange)

- Température chauffage réglée par un thermostat d'ambiance :
- action "tout ou rien" sur brûleur (chauffage basse température),
- action "tout ou rien" sur pompe (chauffage traditionnel).
- Température chaudière limitée par son aquastat.

b) chauffage + eau chaude sanitaire (sans vanne de mélange)

Il est nécessaire de mettre en place le relais "priorité sanitaire" sur son socle précâblé en attente dans le tableau de commande.

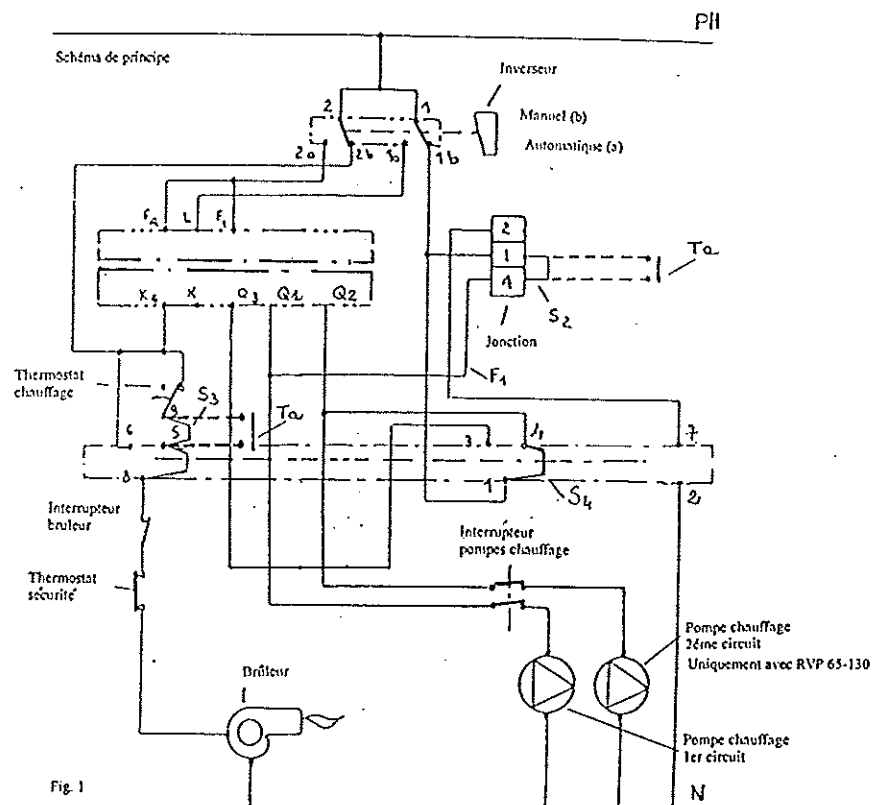
Les fonctions sont les suivantes :

- Température chauffage réglée par un thermostat d'ambiance :
- action "tout ou rien" sur brûleur (chauffage basse température),
- action "tout ou rien" sur pompe (chauffage traditionnel).
- Température chaudière limitée par son aquastat.
- Pompe de charge "hors service".
- En demande sanitaire :
- Température eau sanitaire réglée par l'aquastat sanitaire du ballon ou du préparateur ECS, qui agit en "tout ou rien" sur le brûleur.
- Pompe de charge sanitaire en fonctionnement simultané avec le brûleur.
- Pompe de chauffage "hors service".

2 - Raccordement électrique

- Prévoir un combiné mural (interrupteur et fusible 5 A).
- Respecter les règlements en vigueur notamment en ce qui concerne les locaux humides.
- Repérer la phase et le neutre et les raccorder sur les bornes respectives.
- Raccorder obligatoirement l'appareil à la terre.

a) Chauffage seul



IMPORTANT : Lorsque la chaudière fonctionne avec le tableau de commande N.U. non équipé du régulateur RVP 65.130 ou RVP 51-102, il est possible de régler à l'aide d'un thermostat d'ambiance :

1) le brûleur (chauffage "basse température")

- ôter le shunt repéré S3 sur les schémas de principe et de câblage des bornes 5 et 9 du bornier et y raccorder en lieu et place le thermostat d'ambiance,

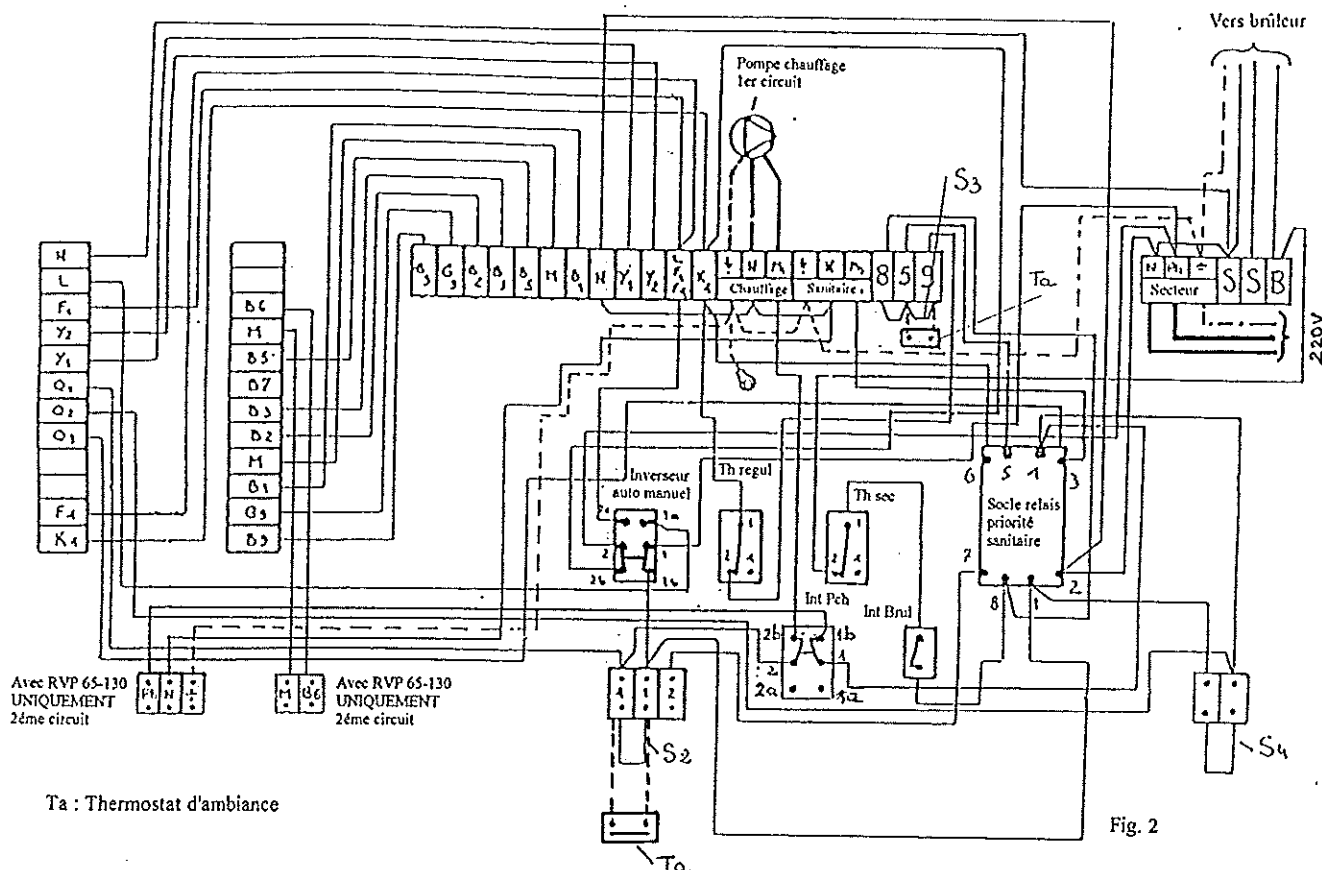
2) la pompe de chauffage (chauffage traditionnel)

- ôter le shunt repéré S2 sur les schémas de principe et de câblage des bornes 1 et 4 de la jonction volante et y raccorder en lieu et place le thermostat d'ambiance.

ATTENTION : Si un régulateur RVP est par la suite intégré dans le tableau de commande, le thermostat d'ambiance doit être déposé et le shunt remis en place ou, à défaut, son contact doit toujours être fermé (ou shunté).

Le thermostat d'ambiance ne peut en aucun cas se substituer à la sonde d'ambiance accompagnant le régulateur RVP.

Schéma de câblage



b) Chauffage + eau chaude sanitaire

Oter le shunt S4 de la jonction volante correspondante.

Oter le shunt S2 de la jonction volante et raccorder sur celle-ci le câble de l'aquastat sanitaire à inverseur.

mettre en place le relais "priorité sanitaire" sur son socle.

IMPORTANT : Lorsque la chaudière fonctionne avec le tableau de commande N.U. non équipé du régulateur RVP 65, 130 ou RVP 51-102, il est possible de réguler à l'aide d'un thermostat d'ambiance :

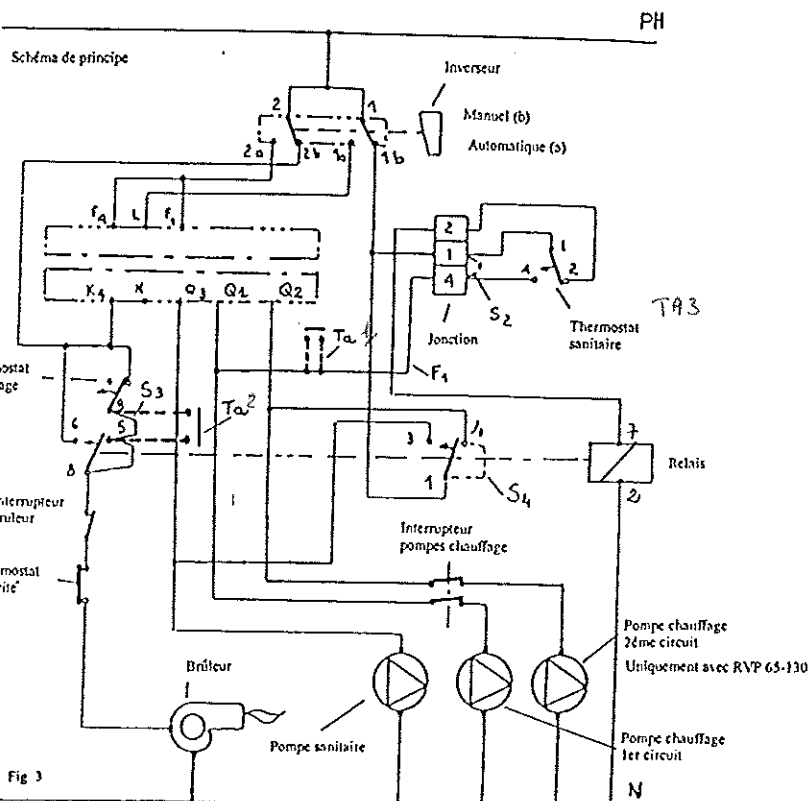
1) le brûleur (chauffage "basse température")

Oter le shunt repéré S3 sur les schémas de principe et de câblage des bornes 5 et 9 du bornier et y raccorder en lieu et place le thermostat d'ambiance,

2) la pompe de chauffage (chauffage traditionnel)

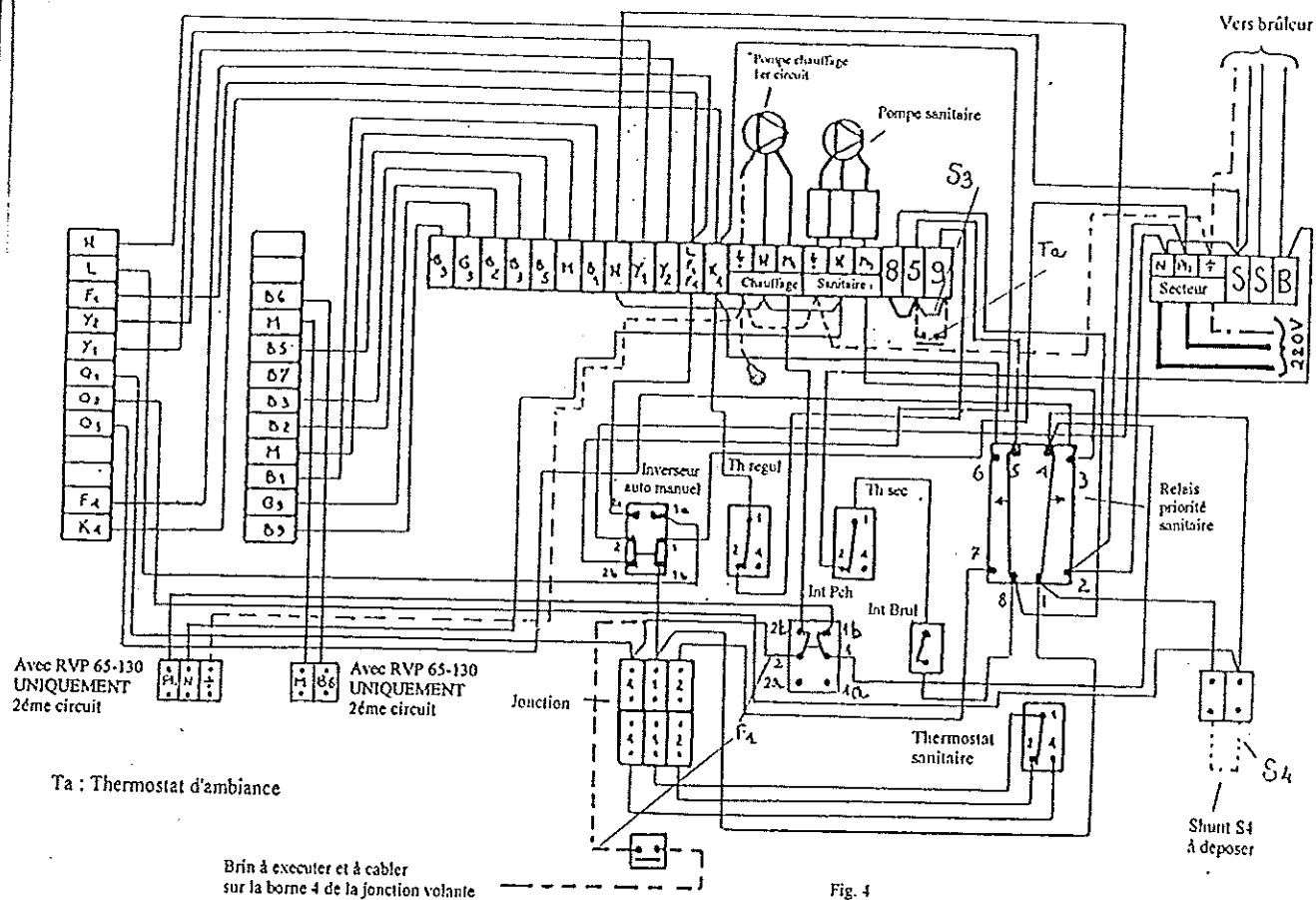
déconnecter de la borne 4 de la jonction volante le fil repéré F1 sur les schémas de principe et de câblage, l'extrémité déconnectée du fil F1 est à raccorder sur une borne d'un contact d'un thermostat d'ambiance, l'autre borne du contact du thermostat d'ambiance est à raccorder sur la borne 4 de la jonction volante.

NOTA : La régulation sur la pompe de chauffage ne peut se réaliser que dans le cas où l'installation est pourvue d'une vanne de mélange manuelle. Dans le cas où la vanne de mélange n'est pas présente, il y aurait inévitablement des "trains de chaleur" dans l'installation.



ATTENTION : Si un régulateur RVP est par la suite intégré dans le tableau de commande, le thermostat d'ambiance doit être déposé et le fil F1 doit être rebranché sur la borne 4 de la jonction volante lorsque le thermostat d'ambiance agit sur la pompe de chauffage,

ou bien le shunt S3 doit être remis sur les bornes 5 et 9 du bornier lorsque le thermostat d'ambiance agit sur le brûleur. A défaut, le contact du thermostat d'ambiance doit toujours être fermé (ou shunté).



3- Renseignements complémentaires

Seul le régulateur électronique digital RVP 65-130 peut assurer la régulation d'un moteur de vanne de mélange.